



# NAO 2011

## Négociations Salariales

### AKKA Informatique et Systèmes



8 avril 2011

Jeudi 7 avril à Lyon, la Direction Générale d'AKKA a fait les propositions suivantes dans le cadre de sa politique salariale Groupe à toutes les délégations syndicales des filiales du Groupe AKKA :

- 1) Participation groupe : 440 euros en moyenne par personne cette année (hors AKKA I&S),
- 2) Abondement pour l'ensemble du personnel : pour 100 euros déposés l'entreprise complète de 300 euros (option du PEE à plus haut risque, plus forte rentabilité),
- 3) Distribution de 5 actions gratuites à tous les salarié-e-s présents au 31/12/2010 (actions acquises après 2 ans de présence dans l'entreprise)
- 4) Aide aux frais de transport : versement d'un montant aux CE pour redistribution d'un chèque de 70 euros distribué par les CE
- 5) Augmentation « collective »  
1,2% à tous les salaires inférieurs à 3000 euros (salaire de base brut mensuel - concerne 2073 personnes au niveau Groupe)  
**ou**  
2,5% pour les salaires inférieurs à 2500 euros (concerne 876 personnes au niveau Groupe)
- 6) Intéressement : volonté de la Direction Générale qu'un accord soit trouvé avant fin juin 2011 pour une mise en place dès 2012.

### AUGMENTATION « COLLECTIVE »

### Concrètement chez AKKA Informatique et Systèmes :

1,2% pour les salaires < 3000 € = de 22€ à 36€ soit 29€ en moyenne d'augmentation brute mensuel pour 427 salarié-e-s (ETAM + Cadres jusqu'à la position 115) soit 47,5% de l'effectif total,

**ou**  
2,5% pour les salaires < 2500 € = de 46€ à 62€ soit 54€ en moyenne d'augmentation brute mensuel pour 92 salarié-e-s (ETAM) soit 10,5% de l'effectif total.

Les propositions de la CGT AKKA Informatique et Systèmes appellent à un **GESTE FORT** de la Direction Générale d'AKKA afin d'inclure l'ensemble des salarié-e-s pour leur contribution à la « forte rentabilité » du Groupe pour 2010 et un avenir ambitieux, afin d'investir pour une main d'œuvre qualifiée et compétente, afin de ramener **CONFIANCE et SERENITE** en redonnant une **VALEUR JUSTE ET EQUITABLE au TRAVAIL** pour toutes et tous :

- +6% ETAM (soit en moyenne : +122€ brut mensuel - 94 salarié-e-s)
- +5% CADRES P1.1 à P2.3 (soit en moyenne : +150€ brut mensuel - 721 salarié-e-s)
- +3% CADRES P3.1 (soit en moyenne : +122€ brut mensuel - 62 salarié-e-s)
- +2% CADRES P3.2 et P3.3 (soit en moyenne : +130€ brut mensuel - 15 salarié-e-s)

**Quels pourcentages vous paraissent acceptables ?**

**Quelles concessions êtes-vous prêts à faire ?**

**A quel point êtes-vous prêts à vous mobiliser pour défendre vos salaires ?**

**Adressez vos témoignages et propositions soit par mail, soit sur notre blog où les commentaires sont ouverts à toutes et à tous !**